



Escroquerie sur internet d'un achat sur internet

Par **elodu07**, le **15/11/2012** à **08:37**

Je viens vous écrire sous les conseils d'un de vos abonnés.... Voilà j'ai été victime d'escroquerie et voulais savoir s'il existait des recours. J'ai porté plainte à la gendarmerie, ces derniers me disent qu'ils ne peuvent ouvrir une enquête qu'au bout d'un certain nombre de plaintes contre la même personne.... J'ai acheté une voiture sur le bon coin, les vendeurs m'ont donné leurs coordonnées bancaires, l'immatriculation de leur véhicule.... Je me suis doutée de rien. J'ai versé un acompte de 3120 euros avec facture à l'appui d'une société fantôme, apparemment..... Pour une voiture qui ne leur appartient pas. (La gendarmerie m'a dit que le véhicule était sagement à Lyon, et d'ailleurs, il a été acheté sur le bon coin aussi, mais l'an dernier. L'annonce aurait été copiée, collée avec un nouveau vendeur. J'ai stoppé le virement le lendemain, puisque le soir le véhicule n'arrivait pas comme prévu. Soit- disant ils auraient du pouvoir stopper les fonds et une semaine après on m'apprend qu'il est trop tard que l'argent n'a pas pu être bloqué.... Avez-vous une idée de recours éventuels ? J'ai à l'appui ma plainte, j'ai pu avoir un mail envoyé par ma banque pour stopper les fonds dans les 24 heures, les photos et mails divers. Et la preuve que ce diabolos bossard est déjà fiché en tant qu'escroc. Merci beaucoup.....

Ps: je m'en veux beaucoup pour ma naïveté, mais ne dois pas être la seule à m'être faite avoir comme ça....